Paul ROCHAS



Ouvrier métallurgiste, 46 ans
Membre du comité central
du P.C.F.

Paul ROCHAS,

Candidat du Parti communiste français
pour l'union populaire
et la victoire du programme commun

Jean DELEAZ,

Candidat suppléant
Professeur de sciences
et techniques économiques

Madame, Monsieur,

Je m'adresse à vous et je sollicite votre suffrage comme candidat présenté par le Parti communiste français, avec la conviction profonde qu'en votant communiste vous choisirez le moyen le plus sûr de changer votre vie, de la rendre plus belle et plus heureuse, pour vous, vos enfants, votre famille.

En votant communiste vous voterez pour le parti qui, seul, a dénoncé dès 1958 le régime responsable de la crise dont vous mesurez aujourd'hui les graves conséquences. Vous voterez pour le parti qui a agi inlassablement en faveur de l'union de la gauche sur la base d'un programme commun.

Comment les choses se passent-elles dans la France de 1973 ?

Une infime minorité accapare, pour elle-même, une masse de capitaux qui pourraient être socialement utiles, tandis que des usines sont fermées, des récoltes détruites, des travailleurs et des jeunes diplômés réduits au chômage. L'intelligence et les talents de millions d'enfants sont laissés en friche.

Comment laisserions-nous se perpétuer cet immense gâchis ?

Oui, comme la France pourrait être riche, comme il y ferait bon vivre si l'on mettait fin à ce gaspillage organisé par la majorité U.D.R.-Indépendants-Centristes au pouvoir depuis 15 ans !

C'est en pensant à tout cela, au bonheur que tant de travailleurs, tant de mères de familles pourraient enfin connaître que je vous appelle à voter communiste.

Le programme commun de gouvernement que nous vous proposons répond à ce souhait puisqu'il prévoit la mise en œuvre de mesures sociales d'une ampleur et d'une portée sans précédent.

Ce qu'un gouvernement de la gauche unie réalisera tout de suite correspond à vos revendications, à vos droits les plus légitimes : relèvement général des salaires, S.M.I.C. à 1 000 F, abaissement de l'âge de la retraite, réduction de la durée du travail, allégement de la fiscalité pesant sur les travailleurs, politique de logement social, remboursement à 80 % des frais médicaux.

Le sort des personnes âgées sera amélioré.

Les intérêts des paysans, du petit commerce, de l'artisanat, des professions libérales seront garantis.

L'application du programme commun se traduira aussi par une véritable promotion de la femme : les discriminations contenues dans la législation seront abrogées ; la création de 1 000 crèches et l'allongement du congé de maternité à 16 semaines faciliteront la participation des femmes aux affaires de l'entreprise, du quartier, de la ville et du pays.

La réalisation du programme commun ouvrira des perspectives enthousiasmantes pour la jeunesse !

En même temps, les droits et les libertés des citoyens seront élargis et leur exercice assuré. La vie politique sera démocratisée à tous les niveaux par l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises et des pouvoirs des collectivités locales.

Les signataires du programme commun ont pris l'engagement de protéger la propriété, fruit du travail ou de l'héritage, et de garantir l'épargne.

Les moyens existent pour opérer ces changements. Le financement de toutes les mesures prévues sera assuré par une nouvelle politique économique s'appuyant sur le secteur public étendu par les nationalisations des grands groupes et sur la planification démocratique. Elle mettra fin au gâchis des ressources nationales et aux privilèges exorbitants des grosses sociétés ; elle combattra la hausse des prix et la spéculation.

Elle mettra les petites et moyennes entreprises à l'abri des banques et des monopoles.

La France démocratique se maintiendra hors des blocs militaires et contribuera activement à la détente internationale, au désarmement et à la paix.

Electrices, Electeurs,

La 5e circonscription n'a pas échappé aux aspects négatifs de la politique du pouvoir. Il n'est pas possible de dresser un bilan complet et je me contenterai de présenter les propositions des communistes dans deux secteurs importants :

1. **La situation économique de la région de Vienne**

   Contrairement à tous ceux qui se sont fait élire à Vienne depuis quinze ans, les communistes n'ont jamais prétendu solutionner les difficultés viennoises en les séparant du contexte départemental, régional ou national.

   Le plan des communistes pour sortir Vienne de la stagnation repose sur l'application des mesures sociales prévues par le programme commun, sur la réorganisation de l'économie dans le cadre de la planification démocratique et sur des structures économiques et politiques régionales nouvelles.

2. **La ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau**

   De graves problèmes d'urbanisation se posent, les communistes le savent mais ils sont en désaccord total avec les solutions autoritaires que leur apporte le pouvoir actuel.

   Ils ont toujours défendu une politique conforme aux intérêts des communes et de leurs habitants. Seuls les députés communistes ont voté contre la loi Boscher qui réglemente les villes nouvelles.

   Je suis donc en mesure de proposer :

   — L'abrogation de la loi Boscher.

   — L'arrêt immédiat de toutes procédures d'expropriation.

   — L'organisation de la discussion (qui n'a pas eu lieu) avec les intéressés, la réalisation de la ville nouvelle étant « gelée » pendant le temps nécessaire.

Electrices, Electeurs,

Les partis de la majorité ont engagé une campagne haineuse contre le Parti communiste et ses candidats.

Pourquoi cette campagne anticommuniste ?

A mon avis, parce que la majorité ne pardonne pas au Parti communiste français d'avoir contribué de façon décisive à la signature du programme commun et à la réalisation de l'union de la gauche.

En cherchant par tous les moyens à limiter et à réduire notre influence, la droite espère dévoyer une nouvelle fois la volonté de changement du pays.

Le 4 mars

Vous voterez communiste

Parce que le Parti communiste a mené et mène une lutte sans faiblesse contre le pouvoir de la haute finance, pour l'union des forces de gauche, pour un changement démocratique.

Vous voterez communiste

Parce qu'au sein de l'Union de la gauche pour laquelle il a tant combattu, l'action du Parti communiste représente la garantie la plus sûre de la réalisation pleine et entière du programme commun.

Vous voterez communiste

Pour compenser l'injustice de la loi électorale qui défavorise le Parti communiste et qui risquerait de ne pas lui donner une représentation suffisante dans l'Assemblée nationale de demain.

Le nombre de voix qu'obtiendra au premier tour, le 4 mars, le Parti communiste français, sera décisif pour lui donner l'audience et la représentation parlementaire qu'il mettra au service des travailleurs, de l'union du programme commun.

IMP. TERNET-MARTIN VIENNE

Vos candidats